

Image not found or type unknown



Réponse à monsieur pierre et nouvelle question

Par **heart597**, le **09/10/2008** à **20:23**

Merci pour votre réponse.

D'après vous , vaut il mieux aller à cet entretien. La personne en question risque t-elle une sanction ou un licenciement si elle n'y va pas? Si elle y va, une décision de licenciement ou une prise de sanction peut elle être prise immédiatement?